

Institut des Sœurs de Notre-Dame
40, rue de Veeweyde
B 1070 Bruxelles
☎ +32 (0)2 521 04 41



Bulletin d'information n°6 du jeudi 16 juin 2016

Ed. resp. : Françoise Hubert (fhubert@isnd.be)

Nos bulletins d'information sont consultables sur notre site.
Vous pouvez également demander à recevoir une notification lors de leur publication et à chaque nouvel article mis en ligne.
La prise d'abonnement peut se faire sur la page d'accueil de notre site web
<http://isnd.be/secondaire>

Sommaire :

1. A vos agendas ...
2. Réinscription pour 2016 – 2017 : talon à remettre
3. Les archives
4. Contacter l'ISND
5. Communication des résultats
6. Introduction des recours

Les informations relatives à la rentrée scolaire 2016 – 2017 seront disponibles sur Thot dès le 15 juillet 2016.

A vos agendas ...

Du 21/06 au 27/06		Délibérations
23/06 à 18h	1DD/2DD - CEB	Proclamation
24/06 à 19h	6èmes – CESS – CQ6	Proclamation
27/06 à 18h	2èmes – CE1D	Proclamation
A partir du 27/06	14h30 – 16h	Possibilité de dépôt de recours
28/06	Inscription via Thot	Remise des bulletins
28/06	8h30 – 12h / 13h – 16h	Possibilité de dépôt de recours
29/06	9h – 12h	Consultation des copies
29/06	8h30 – 12h / 13h – 15h	Possibilité de dépôt de recours
30/06		Conseils de classe de recours
Les vacances d'été débutent le 1 ^{er} juillet		

Réinscriptions 2016 – 2017

La réinscription de nos élèves pour l'année 2016 – 2017 se fera le 28 juin 2016, en même temps que la remise du bulletin. **Il est donc impératif que parents et élèves se présentent ensemble ce jour-là.**

Si vous avez encore des hésitations quant à l'option à choisir, merci de le signaler au titulaire, qui remettra alors la fiche d'inscription à la direction.

Nous nous tenons à votre disposition, avec le PMS, pour vous aider dans votre réflexion. La place de votre enfant est assurée jusqu'au 30 juin.

Dès le 1^{er} juillet, nous répondrons aux demandes d'élèves venant de l'extérieur.

Les archives ...

Le journal de classe, les notes de cours, les interrogations et travaux sont conservés par l'élève et ses parents sous leur responsabilité. Ces documents peuvent à tout moment être demandés par les services d'inspection de la Fédération Wallonie Bruxelles. L'école se charge quant à elle de la conservation des questionnaires d'examen, de la copie de la dernière page du bulletin et des examens.

Contacteur l'ISND

Qui contacter ? Pourquoi ? Comment ? A quel moment ?			
<i>Types de questions</i>	<i>Personnes à contacter</i>	<i>Téléphones</i>	<i>Courriels</i>
	Accueil	02 521 04 41	
Organisation générale de l'école et 1 ^{er} degré	Directrice a.i. Mme Françoise Hubert	02 526 13 22	fhubert@isnd.be
Organisation générale de l'école et 2 ^{ème} et 3 ^{ème} degrés	Directeur adjoint a.i. Mr Pierre Tahon	02 526 13 20 0492 73 09 91	ptahon@isnd.be
Demande de RDV avec la direction	Secrétaire de direction Mr Benoît Buchau	02 526 13 21 (8h – 16h)	bbuchau@isnd.be
Demande de documents administratifs concernant les élèves	Secrétariat des élèves - Mme Régine Bataille - Mme Nathalie Van Haelen - Mme Laïla Achak	02 526 12 93 02 526 12 90 (9h – 12 et 13h30 – 15h30)	rschoer@isnd.be nvanhaelen@isnd.be lachak@isnd.be
Frais scolaires, paiements divers	Economat Mme Mireille Alter	02 526 13 26 (9h – 12h et 13h30 – 15h30)	malter@isnd.be
Questions disciplinaires	Conseiller Principal d'Education Mr Etienne De Beusscher	02 526 13 27	edebeusscher@isnd.be
Encadrement des élèves de la 1 ^{ère} à la 3 ^{ème} année (hors cours)	Educateur 1ères Mr Xavier De Roover Educateur 2èmes Mr Charles Montluc Educatrice des 3èmes Mme Isabelle De Wolf	0490 42 91 59 0495 73 24 37	xderoover@isnd.be cmontluc@isnd.be idewolf@isnd.be
Encadrement des élèves de 4 ^{ème}	Mme Christel Amant	0491 10 30 20 (mardi, mercredi et jeudi)	camant@isnd.be
Encadrement des élèves de 5 ^{ème}	Mme Luana Iacono		liacono@isnd.be
Gestion des absences + encadrement des élèves de 6 ^{ème}	Mme Elisabeth Inchusta	02 526 12 98 (9h15 – 15h)	absences@isnd.be
Bibliothèque	Mr Christian Schoenaers	0496 55 68 16	cschoenaers@isnd.be
Procure : livres scolaires, casiers, ...	- Mme Cynthia Van Donghen - Mr Jacques Lambert - Mr Eric Vanardenen	02 526 12 92 (8h – 8h15 et 16h15 – 17h30)	cvandonghen@isnd.be jlambert@isnd.be evanardenen@isnd.be
Orientation scolaire	L'équipe PMS - Mme Charlotte Petitjean - Mr Baudouin De Grox - Mme Véronique Paquot	02 526 13 25	equipepms@isnd.be

Communication des résultats

A l'issue des délibérations, les élèves et leurs parents seront informés de l'attestation délivrée par le conseil de classe via Thot. Il ne sera procédé à aucun affichage des résultats avant la remise des bulletins.

Les précisions (nombre d'échecs, pourcentage, ...) seront quant à elles données lors de la remise des bulletins.

Les travaux de vacances seront remis aux élèves le 29 juin en matinée, lors de la consultation des copies d'examen.

Pour rappel, il appartient à chacun de s'inscrire via Thot afin de fixer rendez-vous avec le/la titulaire de la classe.

En 6^{ème}, les résultats seront proclamés le **vendredi 24 juin à 19h**, dans les locaux de l'Institut, en présence des parents. La présence des élèves est indispensable pour la signature des diplômes.

En 1^{ère} et 2^{ème} différenciée, les résultats seront proclamés le **jeudi 23 juin à 18h**.

En 2^{ème}, la proclamation des CE1D aura lieu le **lundi 27 juin à 18h**.

Lors des proclamations, la **tenue de ville est de rigueur pour les élèves**.

Les bulletins (de la 1^{ère} à la 6^{ème}) seront remis, sur rendez-vous (voir Thot). Les élèves mineurs doivent être accompagnés d'un des parents ou, à défaut d'un membre majeur de la famille mandaté par les parents. La présence de l'élève est indispensable.

L'équipe du centre PMS qui travaille en partenariat avec l'école sera présente. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, n'hésitez pas à prendre contact au 02/526 13 25.

Introduction des recours

Les parents de l'élève mineur ou l'élève majeur peuvent introduire un recours contre la décision du conseil de classe jusqu'au 29 juin à 15h. Ces recours ne peuvent pas concerner des décisions d'AOA ou d'ajournement. Les demandes doivent être notifiées à la direction par écrit et être remises en mains propres à Mr De Beusscher contre accusé réception (réfectoire des élèves situé au 1^{er} étage – les horaires sont précisés dans le point « à vos agendas ... »). Les demandes doivent indiquer clairement les arguments qui fondent le recours.

L'élève ou les parents peuvent, sur **demande écrite adressée au Chef d'établissement**, obtenir, à prix coûtant, copie de toute épreuve constituant le fondement de la décision du Conseil de classe.

Les résultats des recours internes seront communiqués aux parents via Thot le jeudi 30 juin à partir de 16h. Un courrier postal suivra.

